

# Message aux parents

Le 24 mars 2021

Chers parents,

Nous avons récemment procédé à des tests de mesure de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), selon les directives ministérielles, afin de nous assurer de la qualité de l'air dans l'ensemble de nos établissements.

La santé et la sécurité des élèves et du personnel sont notre priorité absolue, surtout en cette période exceptionnelle, il est donc primordial pour nous d'assurer la qualité de l'air dans nos établissements.

Nous vous communiquons aujourd'hui les résultats, lesquels ont déjà été transmis au ministère de l'Éducation.

	Nombre de classe	%
2000 et plus	0	0 %
Entre 1500 et 2000	3	1 %
Entre 1000 et 1500	59	22 %
Moins de 1000	205	77 %
Total	267	100 %

Les détails des pourcentages par établissement sont disponibles sur notre site Web, dans le menu *Votre centre de services scolaire*, sous la rubrique *Qualité de l'air* ([csdn.qc.ca/resultats-tests-qualite-air](https://csdn.qc.ca/resultats-tests-qualite-air)).

#### De bons résultats grâce aux efforts de tous

Tous les établissements ont été testés et plus des trois quarts des résultats obtenus dans les classes se situent en dessous des 1000 ppm recommandées. Nous sommes heureux de constater que les actions entreprises, telles que les rappels hebdomadaires aux écoles portant sur les recommandations de ventilation et d'aération, les affiches dans les classes et la vidéo « Un air de qualité pour protéger sa santé ! » partagée à tout le personnel, ont été bénéfiques !

Dans le cas des établissements disposant d'une ventilation mécanique, nous nous sommes assurés de son bon fonctionnement et de son efficacité. Dans le cas des établissements avec une ventilation naturelle, l'ouverture des fenêtres et des portes a été bien appliquée, comme recommandé par le comité d'experts scientifique et technique, dans le but d'assurer le renouvellement de l'air. L'ensemble des mesures sanitaires mises en place pour freiner la propagation de la COVID-19 contribue également à assurer la santé et la sécurité de tous.

#### Procédure d'analyse

Pour chacune des classes, les taux de CO<sub>2</sub> ont été mesurés à trois reprises durant une période de cours : avant, au milieu et à la fin du cours. Notez que le ministère de l'Éducation juge acceptables des concentrations de CO<sub>2</sub> inférieures à 1500 ppm. Toutefois, les centres de services scolaires sont invités à prendre des mesures de manière à atteindre la cible de 1000 ppm, soit le seuil de confort établi par Santé Canada.

#### Une invitation à continuer et à améliorer cette collaboration

Afin d'assurer une qualité de l'air optimale, soyez assurés que tout le Centre de services scolaire des Navigateurs travaille présentement à la mise en œuvre des actions nécessaires afin que toutes les classes de nos établissements soient sous le seuil de 1000 ppm. Des mesures supplémentaires qui viennent compléter celles déjà en place dans nos établissements avec un seul objectif commun : viser une qualité d'air optimale sur le long terme.

En terminant, nous vous réitérons l'engagement de tous les membres de notre personnel afin d'assurer un environnement sain et propice aux apprentissages de tous nos élèves.

Cordialement,



Esther Lemieux  
Directrice générale